

Pessac, le 28 mars 2024

Affaire suivie par Chloé DEMONS / Emilie LAURENT

**Réunion du 28 mars 2024  
Pessac : Etude de circulation – secteur Princesse**

<b>☐ Compte-rendu</b>	
	animateur : Emilie Laurent Rapporteur : Emilie LAURENT
<b>☑ PARTICIPANTS</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présents :</i></li> <li>1. Les habitants ( environ 150 participants)</li> <li>2. Ville de Pessac :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur le Maire</li> <li>- Madame Ladiray, mairie de quartier Capdebos, Magonty, Toctoucau</li> <li>- Monsieur Mari, adjoint au Maire</li> </ul> </li> <li>3. Pôle Territorial Sud               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Demons, Service Aménagement Urbain</li> <li>- Madame Laurent, Service Aménagement Urbain</li> </ul> </li> </ul>	<b>Destinataires à ajouter à l'envoi du CR</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Madame Plénard, Directrice DDA, PTS, BM</li> <li>2. Monsieur Harribey, DDA, SAU, PTS, BM</li> <li>3. Madame Lafargue, référente territoriale, PTS, BM</li> </ul>

## INTRODUCTION – RAPPEL DE LA DEMARCHE

Monsieur Mari, adjoint au Maire, introduit cette réunion de restitution en rappelant l'origine de la commande de cette étude. Celle-ci a été initiée, pour donner suite aux remontées et sollicitations du Comité de quartier et d'habitants du secteur, demandant de limiter le flux de transit, jugé conséquent dans le quartier ainsi que la vitesse de circulation rue de la Princesse, depuis Romainville jusqu'au Zoo, ainsi que rue de la Poudrière.

Après avoir agi en prévention et en répression, et mis en place des ralentisseurs, la Ville a souhaité ensuite dès 2020, lancer une phase approfondie d'études de flux, pour évaluer tant la circulation, que les origines et destinations des déplacements, ainsi que les vitesses.

Une fois l'objectivation de ces éléments réalisée, la démarche de recherche avec les habitants, de solution globale pour l'ensemble du quartier, dépassant des aménagements ponctuels de sécurité, a ainsi été lancée.

En préalable à la présentation de l'évaluation, objet de la réunion publique, l'ensemble de la démarche d'expérimentation d'un nouveau plan de circulation pour le quartier Princesse/Merle/Magonty, est rappelée.

Les objectifs fixés pour ce projet sont en premier lieu de limiter le flux de transit sur la rue de la Princesse mais également à l'échelle du quartier en proposant un nouveau plan de circulation.

L'atteinte de ce premier objectif permettra également ensuite d'assurer une desserte plus sécurisée des équipements Golf et Zoo en modes actifs et de proposer des itinéraires cyclables sans interruption et confortables, en complétant les itinéraires existants ou en projet.

### 1 – L'état initial du quartier - les comptages

La méthodologie mise en œuvre a consisté tout d'abord à vérifier par des comptages des flux tous modes le fonctionnement du secteur mais également les dysfonctionnements spécifiques relevés par les habitants notamment l'important flux motorisé sans lien avec le quartier sur la rue de la Princesse.

L'état initial des flux, en trafic journalier sur 24h00 en jours ouvrés, révèlent des axes principaux pour les déplacements motorisés, utilisant les voies de desserte interquartiers du secteur :

- Avenue de Beutre / avenue de Courtillas ( 10.000 véhicules/ jour)
- Rue de la Poudrière au sud de Magonty puis avenue de Magonty ( 7 000 véhicules/jour)
- Rue de la Poudrière Nord ( 3 000 véhicules /jour)

La rue de Romainville, également voie de desserte interquartier, accueillait en état initial un flux plus faible ( 1900 véhicules/jour).

La rue de la Princesse, voie de desserte locale disposant d'une emprise très faible et non aménagée pour les modes actifs, accueillait quant à elle, un flux non inadapté (entre 3000 et 4000 véhicules/jour).

La rue du Merle présentait quant à elle un flux très faible (350 véhicules/jour).

En heure de pointe du matin, le flux majoritaire est un flux du Sud-Ouest vers le Nord-Est. Il emprunte principalement Rue des Provinces, Courtillas, Beutre avec 900 véhicules deux sens cumulés.

Les autres axes structurants sont Romainville/Magonty et Poudrière.

Un itinéraire de shunt est identifié par la rue de la Princesse (260 véhicules en HPM vers Bordeaux, 60 en sens inverse).

En heure de pointe du soir, le flux majoritaire est inversé et emprunte les mêmes axes. De nouveau, un itinéraire de shunt est identifié rue de la Princesse (290 véhicules deux sens cumulés).

### 2 – Les modélisations de plans de circulation

Différents plans de circulation ont ensuite été testés par des simulations afin de voir s'ils répondaient aux objectifs fixés puis le travail avec les habitants réunis sous la forme d'un panel riverains représentatif de chaque partie du quartier a permis de déterminer le choix d'un scénario à tester.

Afin d'assécher le flux de transit, tout en gagnant des emprises pour réaliser des aménagements modes actifs, la proposition consiste à tester la mise à sens unique des flux motorisés sur deux sections distinctes de la rue de la

Princesse, :

- en entrée de quartier en venant du Sud-ouest,
- en sortie de quartier, au Nord-Est

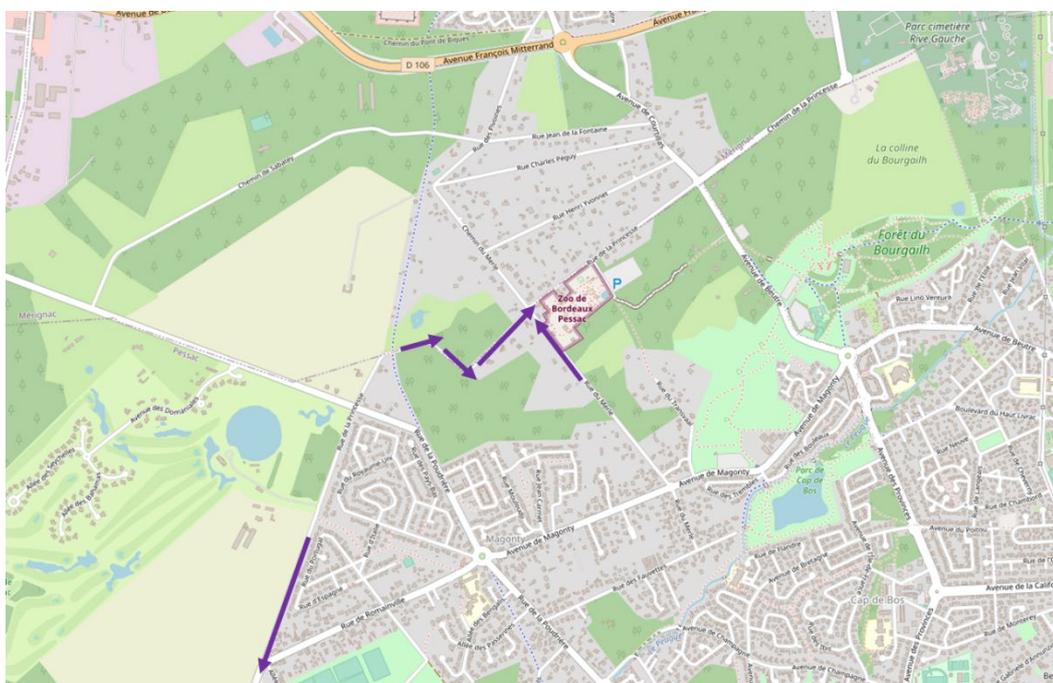
Afin de permettre de doter le quartier d'itinéraires modes actifs continus, il est également étudié la mise à sens unique de la rue du Merle permettant de gagner l'emprise suffisante pour équiper la voie de manière confortable et sécurisée. L'ensemble de la démarche a été menée en coordination et en parallèle avec la ville de Mérignac, la rue de la Princesse étant, sur une partie de son linéaire, partagée avec la commune voisine.

### 3 – La mise en place des aménagements tests

Les aménagements tests ont été mis en place en juin 2023 conformément au scénario choisi par les habitants. Ils consistent en :

- Mise à sens unique de la rue de la Princesse, entre la ferme de Tartifume et la rue de Romainville
- Mise en sens unique de la rue de la Princesse, entre la rue du Merle et l'entrée du Zoo
- Mise en sens unique de la rue du Merle, entre le numéro 43 et la rue de la Princesse

En juillet 2023, à la demande de la ville de Mérignac, la mise à sens unique de la rue de la Princesse, entre la rue du Merle et l'entrée du Zoo, a été remplacée par une mise à sens unique de la rue de la Princesse, entre rue de la Poudrière et rue du Merle.



*Plan de circulation expérimental – juillet 2023*

## EVALUATION

L'évaluation du plan de circulation expérimental présentée s'appuie sur :

- Deux campagnes de comptages (fin juin 2023 et novembre 2023)
- Nombreuses contributions des habitants par courriers et emails
- Un atelier du panel riverains – 4 mars 2024

Le comparatif des comptages entre état initial (2021) et campagne de comptages de novembre 2023 montre :

- Une très forte diminution du trafic motorisé sur l'ensemble des tronçons de la rue de la Princesse, sur 24 h et aux heures de pointe du matin et du soir, conforme aux objectifs fixés
- Un report de flux important sur la rue de Romainville sur 24h, celui-ci restant toutefois inférieur de 50% au trafic accueilli par l'avenue de Magonty, cette dernière bénéficiant sur 24h d'une baisse du flux.

C'est à l'heure de pointe du matin que l'augmentation du flux est la plus marquée rue de Romainville, alors que l'augmentation était plutôt attendue le soir dans les modélisations. L'avenue de Magonty reçoit un report du flux plus mesuré même s'il est présent aux heures de pointe.

- La rue de la Poudrière reçoit un apport de flux principalement à l'heure de pointe du matin.

Le panel riverains du 4 mars 2024 a donné les conclusions suivantes :

- Résultats très positifs de l'expérimentation en terme de baisse de flux motorisés rue de la Princesse
- Des reports de flux sur les axes principaux du quartier ressentis notamment aux heures de pointe

Ses propositions sont :

- Pérenniser le nouveau plan de circulation
- Intervenir en amont de la rue de Romainville pour mieux dissuader les flux entrant dans le quartier le matin (ex : écluses ?)
- Etudier un autre dispositif en remplacement des stops installés pour limiter les prises de vitesse rue de la Poudrière (un seul stop ? plateau ralentisseur ?, cédez-le-passage ?)
- Etudier des solutions pour faciliter la circulation des engins agricoles
- Pousser l'expérimentation plus loin en remplaçant le sens unique entre Poudrière et Merle par une mise en double impasse sur ce même tronçon.

#### ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS LORS DE LA REUNION PUBLIQUE DU 28 MARS 2024

Les échanges avec les participants à la réunion de restitution confirment les propositions du panel riverains :

- Remplacer les stops visant à limiter la vitesse et les flux rue de la Poudrière par un autre dispositif moins impactant et plus sécurisant pour les déplacements au sein du quartier.
- Travailler sur des aménagements de sécurité sur la rue de la Princesse, en amont de la rue de Romainville, pour dissuader plus efficacement le flux entrant dans le quartier, notamment le matin.  
En complément, les travaux d'aménagement de la rue de Romainville, jusqu'à fin 2025, devraient dissuader le trafic de transit d'emprunter cet axe.
- Etudier la possibilité de mettre la double impasse la rue de la Princesse entre Merle et Poudrière.

La stabilisation du plan de circulation du quartier permettra de lancer des études d'aménagement sur les différents axes à requalifier et de planifier les travaux à réaliser.